

A.F.A.S.T

Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicapés mentaux

*Je suis
chez moi...*



c'est possible!



■ *Une démarche associative*

L'AFAS est agréée au titre de l'Intermédiation Locative et la Gestion Locative Sociale (ILGLS), elle est une association à but non lucratif. Elle a pour objet de favoriser l'accès aux logements des personnes handicapées.

Les problèmes de logement des personnes handicapées ne se limitent pas au handicap physique et aux besoins d'adaptation du bâti qu'il entraîne. Le handicap a aussi d'autres origines, qui produisent d'autres besoins de compensation. Si certaines personnes relèvent d'accompagnements plus soutenus, d'autres souhaitent vivre en logement autonome et sont aptes à le faire, pour peu qu'on prenne en compte la spécificité de leur handicap.



■ *Une gestion locative*

L'AFAST assure la gestion locative depuis 1995 de logements confiés par Batigère, l'OPH de Lunéville, Présence Habitat, Vilogia... Elle gère les dossiers administratifs, l'entrée dans les lieux des locataires, les travaux d'entretien de l'immobilier.

Elle souhaite aujourd'hui répondre à des besoins identifiés sur les territoires et veut saisir toute opportunité immobilière (terrain, immeuble) susceptible d'être acquise, pour construire ou rénover des logements conventionnés avec la participation de l'Etat, des organismes HLM et des communes.

■ *Un accompagnement adapté*

L'AFAST milite pour que la personne handicapée soit au plus près du droit commun avec des accompagnements afin de développer des compétences et d'améliorer l'image sociale des personnes handicapées.

Elle propose aux locataires un accompagnement réalisé par des équipes de salariés d'Entraide et Soutien Aux Personnes Handicapées (ESAPH), en lien avec d'autres services et partenaires locaux.

Cet accompagnement est adapté aux capacités de chacun. Il s'effectue à partir des réalités du quotidien en matière d'aides humaines, administratives et sociales.

Bon de soutien régulier et d'adhésion à l'AFAST*

3, allée Geneviève Pépin • 54300 Lunéville

N° national d'émetteur
424715

Je choisis le soutien régulier. Je complète et retourne ce bulletin en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal. L'AFAST s'occupera de toutes les formalités avec ma banque.

Je soussigné (e) M. M^{me} M^{lle}
Nom Prénom
Adresse

Code Postal Ville
e-mail Téléphone

autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements correspondant à mon soutien régulier à l'AFAST. Je pourrai suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande à l'AFAST.

Je vous prie de bien vouloir prélever en faveur de l'AFAST sur le compte référencé ci-dessous les sommes correspondant à mon soutien régulier. Ces prélèvements doivent s'effectuer chaque mois. Je choisis le montant de mon soutien régulier :

10 20 30 Autre montant

Désignation du compte à débiter :

Nom et adresse du compte à débiter			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
<input type="text"/>			
Établissement	Guichet	N° Compte	Clé RIB
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Ces instructions sont valables jusqu'à nouvel ordre de ma part.

J'ai pris bonne note que le premier prélèvement interviendra, dans la mesure du possible, le 5 du mois suivant la réception de ce formulaire.

Fait à Signature
Le

* NB : vaut pour adhésion et participation à la vie associative.



Pour mener ses actions, l'AFAST (Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicapés mentaux) a un collectif de donateurs ; elle a besoin du soutien financier et régulier de personnes qui souhaitent participer à une action concrète de développement solidaire et de proximité.

En nous adressant un don, vous apporterez un soutien précieux à notre engagement quotidien auprès de personnes handicapées.

L'AFAST est qualifiée d'organisme d'intérêt général à caractère social et habilitée à délivrer des reçus libératoires au sens du code général des impôts. La réduction d'impôt est égale à 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Si vous êtes imposable, un don de 90 euros ne vous coûtera en réalité que 30 euros ! Nous vous adresserons un reçu fiscal chaque année.

Nous vous remercions pour votre aide précieuse. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'informations : contact@afast.fr ou 03 83 74 11 30



Bon de soutien à l'AFAST

3, allée Geneviève Pépin • 54300 Lunéville

N° national d'émetteur
424715

Je soutiens l'AFAST et fais un don de 30 € 60 € 120 € Autre montant €
Je souhaite régler par Chèque Virement

Nos références bancaires :

Crédit Coopératif 54000 NANCY			
Établissement	Guichet	N° Compte	Clé RIB
42559	10000	08012319127	28
IBAN : FR76 - 4255 - 9100 - 0008 -0123 - 1912 - 728			
BIC : CCOPFRPPXXX NANCY			

Pour nous permettre d'identifier votre don, veuillez indiquer « DON » suivi de vos Nom et Prénom dans le libellé de l'ordre de virement.

Retournez votre bulletin à AFAST • 3 Allée Geneviève Pépin • 54300 Lunéville, accompagné de votre règlement à l'ordre d'AFAST. Nous accuserons réception de votre don et vous adresserons un reçu fiscal.

Vos coordonnées

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

e-mail Téléphone

Date Signature

L'Afast valorise la démarche de toute personne handicapée à vivre dans un lieu de vie choisi et adapté pour une meilleure qualité de vie et une réelle participation à la vie sociale.

« Je veux vivre ma vie comme tout le monde, je travaille dans un CAT et je suis chez moi dans un appartement avec des aides. » Claudine

« Comme mon frère, j'ai un appartement et je suis indépendant ; je suis bien dans ma vie, à Bellevue c'est la belle vie ! » Marc

A . F . A . S . T

Association Familiale d'Aide et de Soutien aux Travailleurs handicapés mentaux

**3, allée Geneviève Pépin
54300 LUNÉVILLE
Tél 03 83 74 11 30
contact@afast.fr**

Accueil du public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00